

- No. 20.. DÉPENSES IMPRÉVUES :—Etat des sommes payées et portées à ce compte (en vertu d'arrêtés du conseil) depuis le 1er juillet 1873 jusqu'à date, en vertu de l'acte 36 Vic., chap. 26. (*Pas imprimé.*)
- No. 21.. ST. JEAN N. B. :—Etat comparatif de la quantité et valeur des principaux articles de marchandises importées et entrées pour la consommation, et des droits perçus sur ces marchandises, au port de St. Jean, en mars 1873 et en mars 1874. (*Pas imprimé.*)
- Réponse à une adresse—Etat comparatif des droits perçus sur les importations, au port de St. Jean, N. B., pour les premiers 15 jours d'avril des années 1873 et 1874. (*Pas imprimé.*)
- No. 22.. NORD-OUEST, TROUBLES DU :—Réponse à une adresse demandant toutes les dépêches entre le gouvernement, le Lieutenant-Gouverneur de Manitoba et le magistrat de police de cette province, au sujet des meurtres que l'on prétend avoir été commis par des citoyens américains dans ces territoires, etc.
- Réponse et réponse supplémentaire à une adresse demandant copie de la proclamation en date du 6 décembre 1869 au sujet des troubles du Nord-Ouest en 1869 et 1870, et de toute correspondance entre le gouvernement fédéral, et ceux de Manitoba et de l'Angleterre. (*Pas imprimée.*)
- No. 23.. FONDS CONSOLIDÉ, DÉPENSE DU :—Etat comparatif pour les neuf mois expirés le 31 mars 1873-74.
- No. 24.. ASSURANCES :—États transmis par diverses compagnies en conformité de l'acte 31 Vic. chap. 48, sec. 14.
- Rapport annuel de la compagnie d'assurance mutuelle du Castor et de Toronto, contre l'incendie, pour l'année 1873, avec une liste de ses actionnaires, le 31 décembre 1873. —(*Pas imprimée.*)
- Etat des recettes et dépenses de l'assurance mutuelle du Canada sur la vie, pour l'année expirée le 31 décembre 1873. (*Pas imprimé.*)
- No. 25.. LÉGISLATION PROVINCIALE :—Réponse à une adresse demandant les arrêtés du conseil et la correspondance entre les gouvernements impérial et canadien, et entre ce dernier et ceux des provinces, depuis mars 1873, y compris toute instruction à Son Excellence sur le même sujet.
- No. 26.. OFFENSES CAPITALES :—Réponse à une adresse demandant un état de ces offenses depuis le 1er juillet 1867, y compris les acquittements, condamnations, commutations de peine et pardons.
- No. 27.. MUNRO M. :—Réponse à une adresse demandant les rapports et autres documents relatifs à sa démission comme maître de poste de Lanark ; et à la démission de M. Robertson du même emploi. (*Pas imprimé.*)
- No. 28.. JENKINS EDWARD :—Réponse à une adresse, demandant les arrêtés du conseil relatifs à sa nomination comme agent de l'immigration à Londres, avec copie de sa commission et de ses instructions. (*Pas imprimé.*)
- No. 29.. SERVICE PUBLIC :—Réponse à une adresse demandant un état des nominations à des emplois dans ce service, etc., à l'île du Prince-Edouard, et toutes les pétitions et documents y relatifs, depuis le 1er juillet dernier.
- Réponse à une adresse demandant un état du nombre de personnes nommées à des emplois entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, avec indication du nom et du domicile des titulaires, etc.
- Réponse à une adresse, demandant un état des nominations faites depuis le 1er novembre dernier, à des emplois dans le service intérieur des Postes, etc.
- Réponse à une adresse, demandant un état de toutes les nominations faites depuis le 1er août jusqu'au 26 mars de cette année, aussi, les arrêtés du conseil recommandant ces nominations et des augmentations de salaire, etc.
- Réponse à une adresse, demandant un état de tous les officiers des douanes de la Nouvelle-Ecosse qui, depuis le 1er juillet dernier, ont reçu une augmentation de salaire en vertu de l'acte 36 Vic. c. 31.